

# RÈGLEMENT CLUB EXPOSANTS

.....

Espace  
réservé aux  
exposants

## Horaires :

30 nov-2 dec : 8h30-17h30

3-4 dec : 8h30 18h30

## Espace d'échange et de calme

Il est interdit de faire des réunions, conférences et d'y inviter des personnes non-exposantes.

## Café, thé, eau, viennoiseries, gâteaux à disposition

Service effectué par l'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation  
Merci de ne pas se servir dans le frigo ou dans les réserves.



**Il est interdit de repartir avec des boissons (sauf eau) ou des aliments**



Pensez aux autres et consommez avec modération



## Espace collectif propre & intact



Laissez l'espace propre et fonctionnel

Merci de jeter vos déchets dans les poubelles appropriées

**L'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation  
reste à votre disposition pour toutes questions**

*Si vous êtes fumeurs de cigarettes, électroniques ou non, nous vous invitons à fumer dans les espaces extérieurs.*

*Nous vous remercions de jeter vos mégots dans les cendriers et poubelles prévus à cet effet*

